



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

GUIDE PRATIQUE



Une image prise par le fondateur en descente en Afrique- Milieu reculé 2017, d'un enfant en quête d'eau potable pour sa maison. Le petit devra transporter ces bidons à l'aide d'un pousse-pousse traditionnel fait de cordage + socle en bois. : Image créatrice du programme « Sourire-des-Orphelins ».



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

PETIT MOT DE CAROLINE LACHETTE

Bienfaitrice principale LAFRIKULTURE

S'adressant aux bénévoles urgentistes dans le cadre d'une pseudo- formation d'orientation aux actions à mener à bien sur terrain en guise d'atteinte positive aux objectifs escomptés.

Ce travail est harmonisé par les services de Dr ABBAS

Médecin et Fondateur de l'ONG LAFRIKULTURE.

Octobre 2021



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

Bonjour chers camarades urgentistes.

Je m'appelle CAROLINE LACHETTE, je suis bienfaitrice en cheffe affectée au programme d'urgence. Ma formation est ou sera un guide écrit, parce que nous avons besoin de vous.

Par contre, si vous avez des préoccupations particulières, vous pourrez m'écrire par mon adresse caroline.lachette@lafrikulture.org à tout moment.... Ce moyen de communication est non seulement protégé par la charte notariée de l'organisation par son article 3, alinéa 2 ; Mais aussi et surtout, il permet de soigner l'expression linguistique dans le sens écrit et phraséologique.

Tout d'abord, vous devez savoir qu'un humanitaire ou philanthrope n'a pas besoin de diplôme. LAFRIKULTURE ne peut en aucun cas exiger un diplôme comme condition incontournable pour contribuer moralement au programme « Sourire-des-Orphelins ». Cependant, une connaissance élémentaire du « parler-français » est idéale afin de pouvoir communiquer avec nous, sur le plan administratif. Je vais donc par ces écrits être brève, mais surtout concise dans votre orientation, car l'expérience a montré que les longs textes fatiguent, alors que les bénéficiaires en restent incapables de faire la synthèse dans la pratique, même si les détails y relatifs demeurent importants. Je vais donc parfois utiliser le « Nous » ou le « Je » pour exprimer mes sentiments personnels, non harmonisés.

Sans plus tarder, voici les étapes à suivre dès que vous avez la confirmation de rentrer sur la page (présente) dans le compte de votre micro-formation pour le terrain. Sans reprendre les termes du document révisé le 01 octobre 2021 rédigé par le conseil des sages au kenya, je vais en être pratique, ou plutôt *practice* comme disent les américains.



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

1- Préalables

- a. Avoir son téléphone et son laptop en bon état ; Ou s'assurer d'avoir un desktop ou abonnement à un cyber pour une communication rapide via internet,
- b. Avoir son ordre de mission valide,
- c. Se rassurer de l'activation de son compte numérique (e-mail professionnel) dont la gestion est reliée à l'e-mail classique. (Cette adresse vous permettra de crédibiliser vos relations professionnelles),
- d. Se rassurer d'être en bonne santé, et d'avoir une garde-robe propre et soignée. La tenue corporelle et vestimentaire est d'une importance capitale ; Et l'extravagance n'est pas à encourager.
- e. Se rassurer de connaître la localisation de l'organe de gestion des affaires LAFRIKULTURE dans votre pays ou ville de résidence, pour s'en saisir en cas de problème d'urgence rencontré.
- f. Se rassurer d'être en possession des documents de correspondance classique à adresser auprès d'une personne physique et d'une personne morale. (Vous pourrez réviser en fonction de la pertinence à faire valoir dans son contenu, et pour une cible précise). L'élaboration d'un questionnaire pour orphelinat sera idéal... Vous pourrez avoir le modèle classique du questionnaire....
- g. Les rapports hebdomadaires se feront suivant les étapes recommandées mais sans exigence : C'est-à-dire que seuls les éléments positifs en 1-3 paragraphes seront suffisants pour les envoyer à travers le corps du mail. Par contre, le rapport mensuel sera repris sur support PDF dûment signé et envoyé par correspondance électronique administration@lafrikulture.org
- h. Se rassurer d'avoir un projet imminent validé par LAFRIKULTURE à court terme d'urgence à faire financer dans votre pays. (Il reste important



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKUTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

de proposer si possible un projet à l'ONG que vous pourrez piloter afin que ce dernier soit enregistré dans le plan d'action de la structure)

- i. Se rassurer d'avoir les coordonnées financières de transaction de l'ONG à partir de votre ville de résidence ou d'exercice.

NB : Les correspondances devront être remises avec accusé de réception, dans des enveloppes A4 avec les précisions sur le destinataire au verso de l'enveloppe, et sur le pli de fermeture au recto : **ONG LAFRIKUTURE- ACTION DETACHEE DANS VOTRE PAYS- ADRESSE DU BUREAU DE DEPENDANCE (Cabinet juridique ou bureau antenne)- Votre numéro de téléphone et adresse e-mail professionnelle.** Le contenu sera fait de la lettre administrative adressée à l'autorité ciblée + Accusé de réception (copie de la lettre) + Termes de référence du travail à présenter + copie de votre ordre de mission

2- Approche

- a- Se rendre auprès d'un orphelinat ou centre démuné de la place pour une simple visite éclair qui aura pour but d'objectiver de près la situation précaire dans laquelle les enfants vivent, tout en échangeant avec les responsables sur les questions d'urgence dans leur maison humanitaire. Il sera donc important, par cet entretien de préciser aux responsables qu'au cas où l'Organisation validerait de travailler en collaboration avec eux, vous reviendrez vers eux. La prise d'images reste un sujet de discussion. Pour moi (caroline), je crois que ce n'est pas nécessaire pour éviter d'inciter des questionnements multi angulaires. *Vous savez, beaucoup d'ONG le font (les prennent) et après réception d'un financement quelconque, ne font plus de retour vers la source- Et je préfère que nous évitions ce genre de pensées ; Nous avons même vu des orphelinats qui après vous avoir reçus, se mettent à presque vous harceler de les aider au regard des images prises.... Mais il faudra bien y réfléchir. Je ne fais que vous orienter, Vous restez les maitres*



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

dans vos actions tout en gardant la vision et la mission en main sans enfreindre aux principes. Il faut dire que certains centres vous proposeront même de prendre quelques images avec eux...

- b- Se rendre auprès des personnes physiques dans l'optique de les inviter à financer les activités alimentaires, sanitaires et socio- culturelles voire éducatives au sein du centre d'accueil que vous aurez choisi en priorité, mais surtout auprès des centres pris en charge par LAFRIKULTURE en Afrique.
- c- Se rendre auprès des personnes morales dans l'optique de les inviter à financer les activités humanitaires dans le site que vous aurez choisi, dans les autres sites d'urgence dans votre pays et en Afrique en général.

NB : La planification des activités en dehors de votre site choisi se fait en ligne, à travers l'espace **forum LAFRIKULTURE**. Le choix du site ou des sites se fait à travers des sondages adressés à la communauté LAFRIKULTURIENNE sur des thèmes bien précis. Ces activités sont donc pilotées par les volontaires d'urgence.

3- Mission explicitée

- a. Créer une caisse humanitaire au sein des églises, des mosquées, des entreprises.
- b. Créer un groupe virtuel de collecte des fonds humanitaires
- c. Créer un club humanitaire au sein des établissements primaires, secondaires et universitaires
- d. Collecter des fonds auprès des personnes physiques (nos connaissances, les ménages et personnes de bonne volonté dans les marchés et milieux populaires) tout en les invitant à contribuer via votre **église ou mosquée de référence**.



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

- e. Déposer des demandes d'assistance continue pour des activités humanitaires d'urgence alimentaire en milieux reculés dans votre pays auprès des instances diplomatiques et étatiques.

NB : Les contributions via Orange Money et comptes bancaires devraient être focalisées vers les numéros autorisés par l'ONG uniquement.

Le but est d'aborder ces personnes physiques et morales afin que :

- Hebdomadairement ou mensuellement, vous récoltiez ces fonds humanitaires auprès d'elles afin de les acheminer vers la caisse humanitaire de l'ONG. (Les 10% collectés devraient revenir au bénévole pour son déplacement et rafraichissants au courant de ses marches). Tout versement devra être complété de l'envoi de la décharge du donateur avec des précisions sur ses coordonnées téléphoniques et physiques d'existence.
- A chaque approche d'activité à financer, les bienfaiteurs soient contactés de manière partenariale ou coopérante.
- Des rapports d'activités soient présentés à ces contributeurs qui dans le monde constituent une ressource financière importante d'actions de LAFRIKULTURE à l'international, avec comme acteurs principaux : Les bénévoles d'urgence.

Nous comprenons ici l'**importance** du rôle que joue un bénévole d'urgence dans le financement des milliers de projets humanitaires dans le monde ; Cependant, le dynamisme d'un collègue bénévole autochtone est à encourager pour la réalisation des activités dans le pays d'où les fonds proviennent.

4- Elaboration de sa stratégie d'action

- a. Circonscription de sa sphère de travail en fonction des moyens disponibles. Vous pourrez si vous le souhaitez utiliser votre outil internet afin de faire un plan géographique de travail tout en ciblant : les églises ; les mosquées ; les établissements d'enseignement secondaire et



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

universitaires ; les associations locales et organismes internationaux; les espaces communautaires outreançais ; Les centres culturels ; Les entreprises ; Les ménages et personnes physiques (connaissances personnelles et environnantes) ; Les instances diplomatiques et étatiques.

- b. Planification dans le temps et dans l'espace des espaces à approcher de manière ordonnée et aux heures convenables.
- c. Trouver la liste des personnes physiques ou morales à travers les réseaux sociaux et moteurs de recherche à qui des correspondances mises en copies parallèles vers l'administration (administration@lafrikulture.org) seront adressées. Il est donc obligatoire de faire copie à l'ONG.

NB : **Attention**, pour éviter d'aborder une même structure aussi bien numériquement que physiquement, les planifications de descentes devront au préalable être transmises par l'adresse e-mail caroline.lachette@lafrikulture.org et obtenir **Validation** (Par Mail). Il est donc conseillé de le faire après élaboration de sa stratégie d'action, qui peut être révisée à tout moment.

5- Concrètement

Pour ne pas être dépaycé, voilà un modèle de planification simplifié d'action, C'est un exemple...



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

Association les éleveurs		
ONG KOGHH INTERNATIONAL		

NB : Certains sites (églises, etc) pourraient accepter les collectes des personnes physiques extérieures (abordées dans les marchés et les rues). **Il est strictement interdit d'en profiter pour faire la publicité d'une église** car cela ne cadre pas avec l'éthique de tolérance de LAFRIKULTURE (Zéro discrimination); il est important de ne rester que dans le cadre humanitaire. L'ONG s'en décline...

Toutefois, certains fidèles ou personnes physiques pourraient souhaiter faire des dons matériels. Il est donc important d'avoir un échange large avec clergé ou l'imamat (mosquée) afin de prévoir ces actes de charité. Cependant, la gestion sécurisée de ces dons devra être harmonisée avec les autorités en place au profit du site abordé (orphelinat ou centre d'accueil) moyennant des décharges. La communication permanente avec les partenaires humanitaires présents dans le pays, ainsi que l'ONG reste importante. Il est nécessaire de mettre une priorité sur les cotisations. Le *matériel* ne peut pas être rejeté si cela devrait constituer un don.

Une commission de contrôle permanente circulera dans les sites de travail en fonction des rapports et des planifications enregistrés par l'ONG.

6- Mobilisation de ses ressources

Auriez-vous un compagnon de marche ? Votre soif (rafraichissant) ? Moyens de déplacement ? Moyens d'impression ? Et vos enveloppes pour correspondances ? Moyens de communication ? Essayez de les avoir, et révisez vos actions planifiées en fonction de vos poches (moyens financiers).



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

N'oubliez pas de faire un rapport hebdomadaire et mensuel reprenant ces éléments.

7- Déploiement sur terrain

Soyez-vous ! Soyez confiant(e) ! N'impressionnez pas ! N'ayez pas peur ! Ayez votre maîtrise ! Dîtes-vous qu'un orphelin sourira si vous parviendrez à mettre en place votre politique de travail... Nous avons besoin de vous !

Développez vos compétences sur terrain, et obtenez **un résultat escompté**. Ne soyez pas arrogant et ne dites pas ce que vous ne savez pas... Ayez les coordonnées téléphoniques d'un partenaire humanitaire dans votre pays, qui pourra répondre aux questions compliquées... Parcourez le site web www.lafrikulture.org de temps en temps pour rester à jour des dernières actualités.

8- Collaboration camarade avec moi

Ecrivez-moi à tout moment. Contactez l'équipe de communication whatsapp à tout moment. Contactez le (la) partenaire humanitaire de l'ONG aux heures convenables si vous êtes en difficulté. Nous comptons travailler avec vous après étude validée de votre rapport de bénévolat. Cependant, soyez objectivement concret(e) et fournissez-nous un excellent rapport au préalable.

9- Collecte des fonds

Le versement se fait à travers les comptes bancaires de l'ONG, ou auprès d'un agent financier du programme d'urgence humanitaire vers le pays directeur le plus proche de vous. Vous pourrez toutefois vous rendre auprès des locaux du cabinet



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

juridique partenaire ou contacter un partenaire humanitaire pour plus de précisions sur terrain.

10-Traitement des fonds

- La priorité repose sur votre site abordé (centre d'accueil) ; Cependant, le rapport hebdomadaire reprenant les grandes lignes de votre échange et constats auprès de cette structure, associés à vos suggestions et éventuellement projet permettront d'assurer une planification dans le temps.
- Les milieux d'urgence dans votre pays sont primordiaux, et devront en être proposés par vous
- Les milieux à risque ciblé par le comité scientifique de LAFRIKULTURE sont à guetter

Il est donc idéal de soustraire les 10% des fonds collectés hebdomadairement ou mensuellement avant de faire le versement dans la caisse d'urgence. Les différentes décharges devront permettre de mieux faire la comptabilité transparente.

11- Ça questionne ? Et encore et encore ? Sûrement...

Vous vous demandez bien si vous resteriez « Bénéficiaire » de ces fonds après instauration de ces caisses au sein des structures morales ? hahahahahahaha... Bien sûr que si. C'est sûr que vous aimeriez autant en être rassurés ?! Eh bien, l'instauration d'une caisse au sein d'une structure est une assurance de travailler avec nous sans délai... (Je n'ai rien dit hein ! hahahahahahahahaha.... Les terminologies humanitaires varient : Bienfaiteur/ Partenaire humanitaire/ Volontaire... Il est idéal de devenir Volontaire et non autre. Un travail bien fait, n'est pas moyen ou passable !

Référence GG678/2021 révisé en Octobre 2021 depuis Mahébourg. 12 Site web :

www.lafrikulture.org



ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE « LAFRIKULTURE »

Programme « Sourire-des-Orphelins »

Légalisation : F.92/29.267 depuis 2017

Action d'urgence en Afrique

12-Elaboration du rapport mensuel

Les éléments ci-après sont à mettre en lumière dans votre rapport mensuel :

- Titre
- Présentation et justification
- Objectif général
- Objectifs spécifiques
- Activités à mener et résultats attendus
- Activités menées
- Méthodologie, Approche et techniques utilisées (en français facile, car nous savons que vous n'êtes forcément pas détenteurs de diplôme en projet et planification)
- Chronogramme justifié
- Déroulement
- Ressources
- Difficultés rencontrées
- Suggestions
- Un projet à vous, en annexe
- Quelques images et référence de vidéos

Fin